Route Tranquille Pro





OBJET

- Remboursement de la franchise auto quel que soit l'assureur et l'extension perte financière
- Deux véhicules automatiquement assurés (jusqu'à 4 véhicules possible)

CIBLE -

 Toute personne morale, commerçants, artisans et professions libérales

GARANTIES

- Remboursement de la franchise restant à charge lors d'un sinistre (même responsable), quelle que soit la gamme du véhicule jusqu'à 3.5 tonnes
- La perte financière en option